



Envoyé en préfecture le 29/08/2025

Reçu en préfecture le 29/08/2025

Publié le



ID : 080-218003580-20250826-DELIB2025_73-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26/08/2025

N° 2025 - 73

L'an deux mil vingt cinq, le vingt six août à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Paul MONGNE, Maire.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 22

Présents : 17

Absents : 5

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Etai(en)t présents :

M. MONGNE Jean-Paul, Mme CHETTAB Carole, M. SANTERRE Jacky, Mme DESTOOP Nathalie, M. TETIER Pascal, Mme TRAULET Delphine, M. DUHAMEL Patrice, Mme LAPORTE Martine, M. THOREL Michel, Mme NORMAND Edith, Mme BONAY Catherine, M. GROSJEAN Didier, Mme CARON Monique, Mme COURTAUD Nicole, Mme SIRE Guislaine, M. DUBOIS Christian, M. BUCHON Gérard

Procurat ion(s) :

M. CARETTE Christian donne pouvoir à Mme SIRE Guislaine, Mme DEPOILLY Kandice donne pouvoir à Mme CARON Monique, M. ROIX Samuel donne pouvoir à M. DUHAMEL Patrice, Mme DACHEUX Dominique donne pouvoir à M. GROSJEAN Didier

Etai(en)t absent(s) :

M. GROSJEAN Thierry

Etai(en)t excusé(s) :

Mme DEPOILLY Kandice, M. ROIX Samuel, Mme DACHEUX Dominique, M. CARETTE Christian

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme CARON Monique

Date de convocation
20/08/2025

OBJET : Choix des entreprises - Travaux de renouvellement du réseau Eau potable - Phase 2

Date d'affichage
03/09/2025

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

..l.l....

et publication du :

..l.l....

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que la commune de Gamaches continue et prépare la phase 2 de travaux du projet de requalification du centre bourg qu'elle soutient depuis son entrée en candidature dans le dispositif 2014 - Revitalisation des centres bourgs.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il a réuni les membres de la Commission d'attribution, le vendredi 08 août à 14h, en mairie pour le choix de l'entreprise qui réalisera les travaux de renouvellement du réseau d'eau potable en complément des travaux de requalification du centre bourg, dans le quartier de la place du Petit Marché.

Pour précision, cette consultation, en un lot, est répartie ainsi :

***Travaux en tranche ferme** : emprise des travaux de requalification et rues adjacentes, soit rues de la Tannerie, l'Echevinage, Docteur roux, Jules Ferry, Schreyer et place du Petit Marché

***Travaux en tranche optionnelle** : complément de voirie (Enrobé) dans les rues non concernées par les travaux de requalification, suivis par la maîtrise d'œuvre MAP-OGI, soit les rues adjacentes en limite de départementales

RD 48 et RD 1015.

L'offre de l'entreprise Adducteam de Lhotellier TP a été retenue dans les conditions suivantes :

- Tranche ferme : offre à hauteur de 255 964.60 € HT
- Tranche optionnelle : offre à hauteur de 40 280.40 € HT

Offre Adducteam de Lhotellier TP totale : 296 245.00 € HT

355 494.00 € TTC

dont TVA : 59 249.00€

**Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **ATTRIBUE** le marché Renouvellement du réseau d'eau potable Phase 2 pour un coût estimé de 296 245.00 € HT à l'entreprise Adducteam de Lhotellier TP.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes pièces utiles au marché Renouvellement du réseau d'eau potable -Phase 2
- **OUVRE** les crédits nécessaires.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

Jean-Paul MONGNE

